



M. Pierre Forgues
Député des Hautes Pyrénées

1 rue Emile Péreire
65 000 TARBES.

Tarbes, le 6 février 2012

Monsieur le Député,

depuis plusieurs années, le gouvernement mène une politique dogmatique de réduction drastique du nombre de fonctionnaires. La Révision Générale des Politiques Publiques et son corolaire, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, a des effets dévastateurs dans l'immense majorité des services publics.

Au ministère des finances le dogme du 1 sur 2 est largement dépassé, la moyenne de non remplacement étant de 63 % sur les cinq dernières années, atteignant même le taux effarant de 72 % en 2011.

Sur les dix dernières années, 25 000 emplois ont été supprimés à la Direction Générale des Finances Publiques, 2 441 suppressions sont à nouveau programmées en 2012.

Pour notre département, ce sont 9 emplois qui passent à la trappe cette année, les agents de catégorie C payant le plus lourd tribu. Au total, ce sont 110 emplois qui auront été perdus en 10 ans.

Ces suppressions, notre direction ne les justifie même plus par des gains de productivité. Seuls 25 % sont "*expliqués*" par ce biais. Pour les 75 % restants, il s'agit de trancher dans les effectifs de manière arbitraire.

Ces destructions d'emplois ont des conséquences désastreuses pour l'exercice des missions de la DGFIP et les conditions de vie au travail des agents.

Ainsi, dans les Hautes Pyrénées, la Direction locale indique que la fermeture au public un ou deux jours par semaine des petits Services des Impôts aux Particuliers comme celui de Lannemezan est envisageable.

La restructuration du réseau des trésoreries de proximité, qui voient leur fréquentation augmenter d'année en année (+ 30 % l'an dernier), est également à l'étude. Sur quels critères ? Les préoccupations d'aménagement du territoire et la qualité du service à l'utilisateur ne semblent pas être au cœur des préoccupations directionnelles.

Les Services des Impôts des Entreprises qui ont du subir 4 lois de finances rectificatives et intégrer de nouvelles missions ne savent plus où donner de la tête, alors que les PME sont en droit d'attendre toutes les attentions dans cette période de crise économique majeure.

Le conseil aux collectivités locales, et notamment aux plus petites, est en péril, tant et si bien que notre Directeur général, auditionné récemment par le Sénat a clairement envisagé d'instaurer un système de front office/back office en la matière.

En résumé certaines trésoreries seraient vouées à jouer le rôle de simple boîte aux lettres.

Le service France Domaine pleinement touché par les suppressions n'est plus en mesure de répondre aux demandes des collectivités locales, le service comptabilité est au bord du précipice, confronté aux dysfonctionnements majeurs du logiciel CHORUS comptabilité de l'Etat...

Tarbes, le 6 février 2012

Syndicat CGT Finances Publiques
Section des Hautes Pyrénées
Centre des Finances Publiques de Tarbes
1 boulevard du maréchal Juin
65 023 Tarbes cédex 9
<http://www.financespubliques.cgt.fr/65/>
cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr

On pourrait multiplier les exemples.

La réalité est là : LES MISSIONS NE SONT PLUS EXERCEES CORRECTEMENT.

Qui plus est, les suppressions d'emplois ont dégradé à tel point les conditions de travail , que le mal être et la souffrance s'installent dans les unités de travail.

Au nom d'une modernisation qui n'en est pas une c'est le sens du travail dans les services qui se perd chaque jour un peu plus.

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

Face à cette réalité, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans l'accompagnement de cette logique destructrice.

Le 2 février dernier, à l'appel de la CGT, et en dépit d'un pouvoir d'achat en berne et de difficultés croissantes un agent sur deux du département était en grève pour exiger :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;
- la détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;
- la réouverture du dossier des doctrines d'emplois ;
- le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis dix ans.

Tous les centres des finances du département ainsi que la Direction Départementale et sept trésoreries sur 21 étaient fermées au public ce jour là.

Vous comprendrez aisément que ce n'est pas de gaieté de coeur que des agents, massivement mobilisés en 2010 pour la préservation du système de retraite par répartition et dont les salaires sont gelés pour deux ans, se sont à nouveau retrouvés dans l'action.

Ils sont à bout et rejettent une politique de casse programmée de leurs missions. Ils refusent que leur administration soit systématiquement représentée, y compris dans les rangs de l'opposition parlementaire, comme un vivier d'emplois où l'on pourrait piocher.

La lutte contre la fraude fiscale, l'accueil fiscal des particuliers et des professionnels, le conseil aux collectivités locales, la tenue de la comptabilité de l'Etat, des collectivités et des établissements hospitaliers : toutes ces missions de service public nécessitent des moyens. Une fonction publique sans fonctionnaires ne conduit qu'au dépérissement des services publics.

Pour accomplir les missions, la question des moyens est incontournable et cela renvoie, bien évidemment à une réforme fiscale qui permette à la fois d'assurer la justice fiscale et un niveau de recettes suffisant.

Pour l'ensemble des raisons exprimées ci-dessus, nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la section CGT Finances Publiques des Hautes Pyrénées

Alain Estrade (secrétaire)
José Navarro (secrétaire adjoint)

PS : Pour fixer un rendez-vous, merci de bien vouloir nous contacter au : 06- 80-91-74-17 (*Alain Estrade*) ou 06-79-84-81-80 (*José Navarro*) ou messagerie syndicale : cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr